

Criminogenic Thinking among Justice-Involved Persons: Practice Guidelines for Probation Staff¹

Raymond Chip Tafrate

Damon Mitchell

Central Connecticut State University

La pensée criminogène chez les personnes sous-main de justice : Guide pratique pour le personnel de probation

Raymond Chip Tafrate

Damon Mitchell

Central Connecticut State University

FEDERAL PROBATION (juin 2022) Volume 86, N°1

https://www.uscourts.gov/sites/default/files/86_1_1_0.pdf

Que doit savoir le personnel de probation sur la pensée criminogène ?

De nombreux termes sont utilisés pour décrire la pensée qui sous-tend le comportement criminel : attitudes procriminelles, cognitions antisociales, pensée criminelle et processus de pensée criminelle, pour n'en citer que quelques-uns¹. Étant donné que ce type de mode de pensée n'est pas illégal, le terme de pensée criminogène est plus approprié et se réfère aux schémas cognitifs qui facilitent les comportements antisociaux, criminels, et autodestructeurs (Mitchell & Tafrate, 2012 ; Whited et al., 2017). L'objectif de la thérapie cognitivo-comportementale (TCC) a pour but de modifier les schémas de pensée qui conduisent à des décisions risquées et criminelles dans de nombreux domaines de la vie (p. ex. les relations, les routines et les habitudes) tout en augmentant la pensée qui mène à des

¹ De nombreux termes sont également utilisés pour décrire les personnes bénéficiant de services correctionnels dans la communauté (par exemple, probationnaire, libéré conditionnel, client de la probation, client/personne impliqué(e) dans la justice, etc. Tout au long de ces directives de pratique, nous utilisons le terme "client" par souci de concision.

décisions productives, des résultats prosociaux et, en fin de compte une vie non destructrice (Morgan et al., 2018 ; Tafrate et al., 2018).

La pensée criminogène n'est pas propre aux clients impliqués dans la justice. C'est quelque chose que nous avons tous, à un degré ou à un autre. Dans les ateliers de formation, nous soulignons parfois ce point en demandant aux participants de se mettre par deux. La personne qui joue le rôle du client reçoit les consignes suivantes : "Parlez de quelque chose que vous faites ou ne faites pas qui, selon vous, n'est pas utile ou n'est pas sain" (ce type d'exercice est également appelé "jeu réel"). Les stagiaires dans le rôle du client choisissent souvent un problème lié au mode de vie, tel qu'une alimentation malsaine, la conduite en état d'ébriété, les achats frénétiques, le fait de se coucher trop tard ou la procrastination sur des projets. Les stagiaires dans le rôle de l'agent de probation ont pour instruction d'interroger leur "client" dans le but d'identifier les pensées spécifiques qui ont précédé le comportement malsain : Qu'est-ce qui se passe dans l'esprit du client lorsqu'il se donne la "permission" de s'engager dans des comportements? Après quelques minutes environ, nous débriefons le groupe et obtenons des exemples de ces exemples de ces moments où l'on se donne la permission. Voici quelques exemples typiques qui émergent dans le groupe:

- " J'ai eu une longue journée, je le mérite. "
- "Juste cette fois-ci."
- " Personne ne le saura. "
- "Ça ne fait vraiment de mal à personne, alors pourquoi pas."
- "On s'en fout".

Il devient rapidement évident pour les stagiaires dans le rôle du client qu'ils peuvent ressembler beaucoup aux clients sous-main de justice, car nous avons tous des moments de pensée criminogène. Cet exercice est bénéfique car une fois que les agents de probation comprennent la nature de la pensée criminogène, ils savent à quoi s'attendre chez leurs clients (par exemple, le moment où l'on donne l'autorisation avant de s'engager dans un comportement risqué/criminel).

Étant donné que les clients en probation ne prennent pas des décisions risquées 100 % du temps, il est également instructif d'identifier l'autre voix, leur pensée prosociale, lorsque des choix plus sains sont faits. À cette fin, dans la seconde moitié du jeu réel, les stagiaires qui jouent le rôle d'agent de probation s'entretiennent avec leur "client" dans le but d'identifier les pensées qui ont précédé le moment où la personne a pris une décision saine dans la même situation : A quoi ressemblent les pensées du client lorsqu'il ne se donne pas la "permission" de s'engager dans des comportements autodestructeurs et qu'il choisit plutôt un résultat plus sain ?

Changer la pensée criminogène n'implique pas un changement soudain et brutal de la pensée, mais plutôt un renforcement progressif de la pensée déjà présente (peut-être faiblement) chez le client. Le processus d'intervention sur la pensée criminogène dans le cadre du suivi de probation consiste à (1) faire prendre conscience aux clients de l'impact de leurs décisions, (2) affaiblir la pensée criminogène qui précède les décisions risquées, et (3) renforcer la pensée prosociale qui conduit à de meilleures décisions et à de meilleurs résultats.

Quels sont les écueils courants dans le travail sur la pensée criminogène ?

Plusieurs écueils peuvent apparaître en probation lorsqu'il s'agit d'évaluer et de planifier les interventions. Nous en soulignons trois en particulier qui, selon nous, peuvent conduire à une identification erronée des cibles pertinentes d'interventions cognitives.

Écueil 1 : le rétroviseur.

Souvent, la pensée criminogène est évaluée du point de vue du "rétroviseur", dans lequel on questionne les clients sur leur attitude à l'égard de leurs délits récents ou passés. Dans cette optique, les agents de probation sont susceptibles d'obtenir des déclarations dans lesquelles les clients minimisent l'infraction ou évitent d'assumer l'entière responsabilité de leurs comportements criminels antérieurs. Cette manœuvre produit généralement des minimisations et des justifications (Maruna & Mann, 2006), et parfois l'expression de regrets. Malheureusement, ce type de conceptualisation passe à côté de l'essentiel, car l'accent est mis sur les pensées qui viennent après que les décisions et les comportements destructeurs aient été pris.

Les modèles cognitifs originaux développés par Ellis (1957, 1962) et Beck (1963, 1967) ont été formulés autour des "cognitions chaudes" qui précèdent et exacerbent les symptômes d'anxiété et de dépression (par exemple, "Qu'est-ce que tu t'es dit avant d'être déprimé mardi dernier ?" "Que vous êtes-vous dit lorsque vous êtes devenu anxieux à l'idée d'aller à la fête et que vous avez décidé de l'éviter ?"). Imaginez l'absurdité de demander uniquement aux gens ce qu'ils pensent de leurs épisodes dépressifs ou anxieux après coup (par exemple : "Avec le recul, que pensez-vous maintenant de votre dépression de mardi dernier ?"). La focale cognitive des interventions pour les problèmes de santé mentale est que c'est la pensée qui conduit aux symptômes (Barlow et al., 2017; Beck, 2011 ; DiGiuseppe et al., 2014), et non la pensée qui succède aux symptômes. Nous suggérons d'appliquer le même principe aux interventions cognitivo-comportementales en milieu pénal. Cibler les pensées criminogènes qui précèdent des cas spécifiques de comportements risqués et criminels, et non la pensée qui les suit.

Cela ne signifie pas que demander aux clients comment ils considèrent leurs actes criminels est inutile ou improductif. Par exemple, leur demander de regarder dans leur rétroviseur peut révéler comment ils ont mentalement renforcé leur comportement (ce qui augmente la probabilité qu'il se reproduise) et révéler d'autres schémas de pensée criminogènes pertinents dans leur profil de risque. L'idée est que l'évaluation de la pensée criminogène ne doit pas être effectuée uniquement en regardant dans le rétroviseur, et que ces pensées ne doivent pas non plus être le focus de la supervision ou l'intervention.

Écueil 2 : confondre les symptômes de santé mentale avec les facteurs de risque criminel.

Les troubles mentaux majeurs sont fréquents dans le champ pénal (tant en prison qu'en probation/liberté conditionnelle), avec des taux de prévalence supérieurs à ceux des échantillons de la communauté non judiciaire (Brooker et al., 2012 ; Steadman et al., 2009). Cela peut conduire à l'hypothèse que les symptômes de santé mentale ont une relation de cause à effet avec le comportement criminel, et que le traitement des symptômes réduira la récidive. Cette perspective est ancrée dans l'idée que le comportement délinquant est avant tout le produit d'une détresse psychologique. Il y a un attrait intuitif de l'idée que le fait de cibler les symptômes mentaux réduira la récidive. Cependant, le comportement criminel est largement déterminé par des facteurs criminogènes plus importants (par exemple, les pairs criminels, le chômage, l'abus de substances, les schémas de pensée criminogènes, etc.) Dans la plupart des cas, il est peu probable que le fait de se concentrer sur les symptômes de santé mentale ait un impact sur la criminalité future (Bolaños et al, 2020 ; Bonta et al., 2014 ; Morgan et al., 2012 ; Peterson et al., 2014 ; Skeem et al., 2016).

Pour ajouter à cette idée fautive, les interventions cognitivo-comportementales ont été développées dans un contexte de soins de santé mentale et se sont imposées comme l'une des modalités d'intervention les plus empiriquement soutenues pour une grande variété de troubles psychologiques

(Butler et al. 2006 ; Kazantzis, 2018). Bien que la restructuration des schémas de pensée dysfonctionnels est au cœur des interventions cognitivo-comportementales, une distinction significative peut être faite quant à la nature de ces schémas de pensée qui devraient être ciblés lorsqu'il s'agit de traiter les troubles de la santé mentale et les comportements criminels. La pensée criminogène n'est pas celle qui est à l'origine des symptômes mentaux. Plus précisément, les schémas de pensée anxieux et dépressifs surestiment et exagèrent les dangers potentiels, mettent l'accent sur l'auto-accusation et réduisent l'auto-efficacité (Barlow et al. 2017 ; Beck, 2011 ; DiGiuseppe et al, 2014). En revanche, les schémas de pensée criminogènes impliquent une tendance à sous-estimer le risque au profit de prédictions trop optimistes et au service de soi-même, à rejeter la responsabilité sur les autres et à avoir une confiance en soi irréaliste (Kroner & Morgan, 2014 ; Mitchell et al., 2015 ; Walters, 2014). Un exemple de pensée anxieuse sur le lieu de travail serait le suivant : "Je sais que mon patron va me licencier si je suis encore en retard et que je ne trouverai jamais d'autre emploi", alors que la pensée criminogène ressemble à ceci : "Ce n'est pas grave si je suis en retard au travail, il ne se passe pas grand-chose pendant la première heure de mon travail de toute façon. Mon patron a de la chance que je me présente pour commencer".

Même pour les clients de probation qui présentent à la fois des problèmes de santé mentale et des problèmes de délinquance - comme c'est souvent le cas - les cognitions qui amplifient leurs symptômes dysphoriques seront différentes de celles qui motivent leurs décisions criminelles. Il est donc peu judicieux de se concentrer exclusivement sur les symptômes de santé mentale l'on travaille avec des clients si l'objectif de l'intervention est de réduire leur implication dans la justice. Pour que les interventions cognitivo-comportementales visant à réduire l'implication dans la justice soient aussi efficaces que celles développées pour réduire l'anxiété et la dépression, il est essentiel de comprendre les schémas de pensée qui sous-tendent le comportement criminel. Cela signifie que l'orientation des clients vers un traitement de santé mentale complétera, mais ne remplacera pas, les efforts déployés par les agents de probation pour s'attaquer aux schémas de pensée criminogènes. Espérons-le, les bénéfices que les clients tirent d'un traitement de santé mentale, tels que la réduction de la détresse psychologique, rendront plus productifs leurs efforts pour modifier la pensée criminogène dans les domaines à risque de leur vie.

Écueil 3 : le problème de l'"attitude".

La pensée criminogène n'a rien à voir avec le comportement général ou l'attitude du client à l'égard de la supervision. Les clients qui se présentent à l'accueil et déclarent que leur peine semble injuste et qu'il n'est pas nécessaire de les orienter peuvent être perçus comme ayant une "attitude négative" et qu'ils présentent des niveaux élevés de besoins criminogènes. Inversement, les clients qui déclarent qu'ils sont prêts à accepter les conditions imposées par le tribunal et les rendez-vous peuvent être perçus comme ayant une pensée criminogène minimale. Bien qu'il soit prouvé que la pensée criminogène est associée à une faible réceptivité et à une forte attrition des programmes (Best et al, 2009 ; Garner et al., 2007 ; Mitchell et al., 2013 ; Olver et al., 2011 ; Taxman et al., 2011), c'est un marqueur erroné pour identifier la pensée criminogène. L'attitude d'un client à l'égard de la supervision est fortement influencée par les expériences antérieures avec le "système" et toute une série de circonstances chaotiques de la vie personnelle. Le style relationnel du personnel de probation est un autre facteur qui influe sur la coopération du client. Un style relationnel autoritaire, trop directif et dépourvu de compassion suscitera la discorde, la non-compliance ou conduira le client à se renfermer sur lui-même (Kennealy et al., 2012 ; Moyers & Miller, 2013). De plus, les clients qui sont agréables et coopératifs peuvent en même temps avoir des schémas de pensée susceptibles de produire une autre infraction. Les stratégies décrites ci-dessous fourniront des indicateurs plus utiles de la pensée criminogène que l'attitude et le comportement du client lors du processus d'admission.

A quoi ressemblent les schémas de pensée criminogènes et les pensées criminogènes ?

Nous pensons qu'il est utile de faire la distinction entre les schémas de pensée criminogènes et les pensées criminogènes. Les schémas de pensée criminogènes émergent des expériences individuelles, de l'environnement et de l'histoire de renforcements. Ils sont abstraits et fonctionnent comme des règles ou des hypothèses avec lesquelles les gens vivent, et produisent des pensées criminogènes. Les schémas peuvent être comparés au port d'un ensemble de lunettes qui colorent le monde d'une certaine façon. Les pensées criminogènes sont plus automatiques et surgissent spontanément en réponse à différents événements. Elles deviennent les mots que les gens prononcent à haute voix et/ou à elles-mêmes (c'est-à-dire le "moment de permission" décrit plus haut).

Les schémas de pensée sont importants parce qu'ils influencent les pensées au fil du temps et des situations (Beck, 2011). Par exemple, un client ayant un schéma « d'exploitation » bien ancré (voir le tableau 1 ci-dessous) peut avoir les pensées suivantes à travers les différentes situations de sa vie :

- Au travail : " Lorsque mon patron prend une pause déjeuner je ne vais pas enregistrer les ventes. Je vais simplement empocher l'argent. J'ai plus besoin de cet argent que lui. Il ne le saura pas".
- Dans la famille : "Je vais squatter le canapé de mon frère pour l'été. Il me doit bien ça de toute façon. "
- Les relations intimes : "Elle ne me plaît pas tant que ça. Je vais juste l'utiliser pour le sexe pendant quelques semaines et j'essaierai de me rapprocher de ses amies."
- Amitiés : " Je n'aime pas vraiment Rick. Mais je traîne avec lui de temps en temps parce qu'il a une voiture que je peux utiliser le week-end ".
- La parentalité : "Pourquoi devrais-je payer la pension alimentaire pour les enfants ? Le petit ami de mon ex a de l'argent et peut payer des choses."

Tableau 1

Schémas de pensée criminogène et pensées criminogènes

Schémas de pensée criminogène	Description du schéma	Exemple de pensée criminogène
S'identifier à des pairs antisociaux	Se considérer comme semblable à des pairs antisociaux et s'y adapter le mieux possible ; voir les relations avec des pairs antisociaux comme une source d'inspiration. S'associe le mieux avec les pairs antisociaux ; considère que les relations avec les pairs prosociaux ne sont pas importantes.	« Je n'ai rien en commun avec les gens qui mènent une vie honnête ».
Mépris des autres	Croyance que les besoins/droits des autres sont sans importance ; antipathie/hostilité à l'égard des autres ; manque d'empathie et de remords pour avoir blessé les autres.	« Il est inutile de se préoccuper des personnes que l'on a blessées ».
Désengagement émotionnel	Croyance qu'il est bon d'éviter l'intimité et la vulnérabilité ; manque de confiance ; craintes d'être exploité.	"Je ne parle pas de mes problèmes personnels. Si je m'ouvre à quelqu'un, il profitera de moi".
Hostilité à l'égard du personnel de la justice pénale	Attitude contradictoire et méfiante à l'égard de la police, des avocats, des juges, des agents de probation, etc.	"Les agents de probation veulent juste vous baiser. C'est pour cela qu'ils demandent toujours votre adresse, pour savoir où vous trouver quand ils veulent vous arrêter ".
Grandiosité et prétention	Croyance exagérée en soi ; croyance que l'on mérite un traitement spécial.	"Je n'irai pas faire ce programme à moins que vous ne trouviez un animateur plus intelligent que moi".

Pouvoir et contrôle	Chercher à dominer les autres ; chercher à contrôler le comportement des autres.	"Personne ne peut me dire ce que je dois faire. Je dis aux autres ce qu'il faut faire."
Recherche d'excitation	Conviction que la vie doit être axée sur la recherche de sensations fortes et la prise de risques ; manque de tolérance à l'ennui.	"Il n'y a pas de meilleure sensation que celle que je ressens lorsque je vole".
Exploitation	Intention générale d'exploiter des situations ou des relations pour en tirer un profit personnel lorsque l'occasion se présente.	« Pourquoi devrais-je payer une pension alimentaire ? Elle a un copain riche qui peut subvenir aux besoins de mon enfant »
Hostilité à l'égard de la loi et de l'ordre	Hostilité à l'égard des règles, des règlements et des lois.	"Les lois sont là pour vous nuire, pas pour vous aider ». "Je suis comme ça. Je fais mes propres règles »
Justification et minimisation	Justification, rationalisation et minimisation des comportements nuisibles.	"Si je ne vends pas de drogue dans mon quartier, quelqu'un d'autre le fera "
Chemin de la moindre résistance	Approche "la plus facile" de la résolution des problèmes ; une approche "sans souci" et "sans problème", "pas besoin de plan" et "dans l'instant".	« Tout s'arrangera tout seul ».
Incapacité à faire face	Abandon face à l'adversité ; faible tolérance à la frustration.	« Quand je ne comprends pas les choses, j'abandonne ». "Tous ces programmes et rendez-vous que vous me donnez me stressent, je préférerais retourner en prison. "
Sous-estimation	Sous-estimation des conséquences négatives des comportements à risque ; confiance excessive en ses capacités de décision.	"Quelle est la pire chose qui puisse m'arriver ? Rien !" "Je n'irai pas en prison pour avoir vendu. Je connais tous mes clients.

Remarquez comment le thème cognitif Exploiter (schéma de pensée criminogène) se manifeste de différentes manières et influence comment ce client pense sur le moment (pensées criminogènes) et agit (décisions/comportements) dans diverses situations de la vie. Toutes les décisions prises dans cet exemple ne sont pas criminelles. Cependant, la présence de ce schéma risque de devenir criminel à l'avenir. En outre, un tel mode de pensée est susceptible d'avoir un effet néfaste sur les relations et le parcours professionnel du client.

Une autre complexité réside dans le fait que la pensée criminogène présente de multiples facettes et n'est pas représentée par un seul schéma cognitif. Les schémas de pensée criminogènes peuvent être conceptualisés efficacement en tenant compte des résultats des travaux de recherche qui ont émergés depuis le milieu des années 1990 autour d'une série d'instruments d'évaluation de la pensée criminogène, à utiliser avec les populations sous main de justice (ces instruments sont marqués avec une astérisque dans la bibliographie).

Comme chacun de ces instruments comporte plusieurs sous-échelles, un large éventail de schémas de pensée criminelle distincts a émergé. Dans leur ensemble, ces travaux révèlent 13 schémas de pensée à large spectre qui peuvent être utiles pour guider la supervision et l'intervention (voir tableau 1). Il faut garder à l'esprit qu'aucun client n'a pas les 13 schémas. En appliquant ce modèle à un cas spécifique, les agents de probation identifient les schémas de pensée criminogènes - généralement un ou deux - qui sont le plus souvent à l'origine de décisions criminelles et destructrices pour ce cas.

La littérature sur les schémas de pensée criminogènes est encore un travail en cours, avec plusieurs questions et controverses qui restent à résoudre. Certaines de ces questions sont abordées plus loin dans ce document. Néanmoins, cette littérature peut servir de guide pratique. Dans les ateliers de formation, nous présentons divers enregistrements audio d'entretien de probation et nous

demandons aux agents de probation d'écouter les pensées criminogènes, telles qu'elles sont exprimées par les clients, puis de les relier à des schémas de pensée criminogènes plus larges.

Les agents de probation deviennent très bons dans cet exercice. Avec la pratique, ils finissent par utiliser les 13 schémas de pensée criminogènes comme des "ancres" pour regrouper des informations, ce qui les aide à organiser ce qu'ils entendent de la part de leurs clients et à orienter les discussions futures.

Comment le personnel de probation entame-t-il les conversations avec les clients sur les pensées criminogènes ?

Lorsqu'il s'agit d'aborder la pensée criminogène, la difficulté initiale pour la plupart des agents de probation est qu'ils ne savent pas comment accéder aux pensées de leur client et entamer des conversations productives à propos des pensées. Le défi pour la plupart des clients est qu'ils ne sont pas conscients de l'impact destructeur de leurs pensées sur leur vie. Comme nous l'avons décrit plus haut, la première étape consiste à ramener le client à l'événement criminel et au moment qui a précédé la décision et le comportement risqués/destructifs. Cela inclut les infractions officielles (en particulier les plus récentes) qui ont déclenché l'intervention de la justice, les violations des conditions de probation, et même les incidents pour lesquels le client n'a jamais été formellement inculpé. En règle générale, plus le nombre d'événements explorés est important, plus il est probable que les schémas de pensée liés à des décisions risquées et à un comportement deviennent évidents.

La deuxième étape consiste à poser des questions susceptibles d'accéder à des pensées criminogènes dans l'instant. Gardez à l'esprit que de nombreuses personnes sous main de justice ne sont pas conscientes de leurs pensées fugaces, il faut donc parfois faire preuve d'une douce persistance. Voici quelques questions qui peuvent s'avérer utiles :

- "Que vous disiez-vous lorsque vous... [vous êtes allé au coin de la rue pour vendre de la drogue] ?"
- "Que vous disiez-vous à vous-même qui... vous a donné la permission de... [la toucher de manière inappropriée] ?"
- "Qu'est-ce qui vous est passé par la tête quand... vous [...] [avez sauté dans la voiture pour la voler] ?"
- "Dites-moi la pensée exacte que vous vous disiez [...] à vous-même lorsque vous... [buviez la dernière bière avant de rentrer chez vous]."
- "Qu'est-ce qui vous est passé par la tête quand vous vous êtes donné la permission de... [la frapper elle] ?" L'exploration des infractions avec les clients est susceptible de révéler une chaîne comportementale complexe d'événements. Il peut y avoir plusieurs points de décision sur lesquels interroger le client. Par exemple, à quoi pensait le client lorsqu'il est monté dans la voiture avec Tony ? Qu'est-ce qui lui est passé par la tête lorsque Tony et lui ont discuté du projet de s'introduire dans la maison ? Qu'est-ce qu'il s'est dit pour s'autoriser à forcer la fenêtre et de pénétrer dans la maison ? Les agents de probation devront déterminer le(s) point(s) de la chaîne qui sont les plus pertinents.

En termes de compréhension du cas, la troisième étape consiste à relier les pensées criminogènes qui émergent de l'un ou l'autre des 13 schémas de pensée criminogènes plus larges. Certaines pensées se rattachent clairement à un schéma, alors que d'autres peuvent représenter un mélange de plusieurs schémas. Les schémas les plus pertinents pour un client particulier deviendront les focus cognitifs pendant la supervision.

Une conversation sur la pensée du client n'est pas une affaire ponctuelle ou un effort d'une seule séance. Il s'agit plutôt d'un fil sur lequel il faut continuer à tirer. Par conséquent, il sera important de s'attarder sur un ou deux schémas de pensée au cours de la supervision.

Quelles techniques le personnel de probation peut-il utiliser pour modifier pensées criminogènes ?

Le processus de restructuration cognitive avec les personnes en probation consiste à affaiblir progressivement l'influence de leur pensée criminogène sur leur prise de décision, tout en renforçant l'influence de leur pensée prosociale. IL y a de nombreuses façon pour les agents de probation de rester focalisés sur les schémas de pensée criminogènes et s'efforcer de modifier les cognitions (pour plus de détails, voir Tafrate et al., 2018). Nous décrivons brièvement cinq de nos techniques préférées.

(1) *Faire prendre conscience au client d'un schéma de pensée criminogène.* Le style de d'interaction de la TCC est actif-directif (dirigé par le praticien). Par conséquent, lorsque les agents de probation pensent avoir identifié un schéma de pensée criminogène pertinent pour un client, ils peuvent entamer une conversation ciblée sur ce schéma en utilisant des termes tels que :

" Nous sommes tous guidés par nos pensées : Au fur et à mesure de la vie, nous développons des règles sur comment nous interprétons les choses, comment nous nous voyons nous-mêmes et sur nos façons de réagir aux autres. Avec la répétition, notre pensée devient automatique et inflexible, et nous devenons moins conscients de la façon dont nos pensées guident nos choix quotidiens. Certains modes de pensée que les gens adoptent peuvent leur causer des problèmes. Puis-je partager avec vous une tendance que j'ai remarquée ? [La plupart des clients répondent "oui" à cette question] L'une des tendances qui vous vient à l'esprit est une tendance à . . ." [décrire la tendance].

Dans la plupart des cas, il existe plus d'un schéma de pensée criminogène. Résistez à la tentation de discuter de plusieurs schémas à la fois. Concentrez-vous sur un seul schéma à la fois.

Il est important de décrire le schéma de pensée en utilisant un langage qui ne porte pas de jugement. Par exemple, ne dites pas: "Vous avez un énorme mépris pour les autres". Dites plutôt : "Vous avez tendance à être centré sur vous et à ne pas toujours à penser à l'impact de vos actions sur les autres". Ne dites pas : "Vous êtes émotionnellement désengagé". Dites plutôt : "Vous avez tendance à éviter de montrer vos émotions aux autres, parce que vous pensez qu'ils vont profiter de vous, ou que cela vous fera paraître faible". Les techniques pour décrire les schémas de pensée criminogènes dans un langage adapté au client ont été ont été présentées ailleurs (Tafrate et al., 2018).

Une fois le schéma de pensée mis sur la table, l'impact de ce schéma sur la vie du client peut être exploré à l'aide de plusieurs questions clés :

- " Comment cette façon de penser a-t-elle affecté votre vie en général ? "
- "Quelles sortes de choses avez-vous perdues dans votre vie lorsque vous avez suivi ce mode de pensée ? " [Posez des questions sur des domaines tels que les relations, les emplois, l'argent, la santé, la liberté, le respect, les opportunités].
- " Que va-t-il continuer à se passer si vous continuez à suivre cette façon de penser ? "
- " Quelle serait une nouvelle façon de penser qui pourrait mieux fonctionner ?"

(2) *Demandez au client de surveiller lui-même un schéma de pensée criminogène ou une pensée criminogène.* Une façon de sensibiliser le client est de lui demander de s'auto-observer lorsqu'une pensée criminogène spécifique émerge dans sa vie quotidienne. Cet exercice permet également aux

les clients de parler à leurs propres pensées et de les remodeler. Cet exercice peut être réalisé sur une feuille de travail, une feuille blanche ou toute type d'application de notes sur un smartphone.

Pour commencer, l'agent de probation identifie le schéma de pensée à surveiller (en utilisant à nouveau un non moralisateur). Il demande au client d'être attentif aux situations dans lesquelles le mode de pensée se produit. Une fois qu'il l'a remarquée, le client écrit

- (a) une brève description de la situation ou des circonstances où la pensée est apparue,
- (b) les pensées initiales sous la forme d'une phrase apparue dans la tête du client, (c) la décision et l'action qui ont été prises - positives ou négatives, et (d) une autre façon de penser qui conduirait à de meilleures décisions et de meilleurs résultats.

Il est souvent utile de faire cet exercice cet exercice avec un exemple concret la première fois qu'il est donné, afin que les instructions soient claires. L'exercice est ensuite revu lors du prochain rendez-vous. Nous avons été surpris par la volonté de nombreux clients d'accomplir une telle tâche. Beaucoup (mais pas tous) veulent de l'aide et saisissent l'occasion de faire quelque chose pour améliorer leur propre vie. Si l'exercice n'est pas terminé, un autre exemple récent où le schéma est apparu peut être revu ensemble lors du prochain rendez-vous.

(3) Discussions sur la cohérence et les divergences : Examinez une décision récente qui correspond à une meilleure réflexion et une décision récente qui va à l'encontre d'une meilleure réflexion.

Une fois que les discussions sur de meilleures façons de penser ont eu lieu, lors des contacts ultérieurs, l'agent de probation peut demander des exemples récents de décisions récentes prises par le client qui étaient cohérentes avec les meilleures façons de penser et des exemples de décisions incohérentes (c'est-à-dire destructrices). Voici quelques questions simples :

- "Parlez-moi d'une décision que vous avez prise récemment qui était conforme à la meilleure réflexion dont nous avons parlé. Rappelez-vous, votre meilleure réflexion était _____ ».
- "Comment pensez-vous que votre vie peut être différente si vous continuez à prendre des décisions qui sont cohérentes avec une meilleure pensée ?"
- "Parlez-moi d'une décision que vous avez prise récemment qui n'était pas conforme à la meilleure pensée dont nous avons discuté la dernière fois."
- "Qu'est-ce qui fait que la décision n'est pas cohérente avec la meilleure réflexion ?"
- "Dans le passé, comment des décisions de ce type [...] vous ont-elles attiré des ennuis ?"

Ces types de discussions peuvent renforcer la motivation au changement, fournir au client l'occasion de recevoir un renforcement pour sa pensée prosociale et sa prise de décision, et favoriser une meilleure prise de conscience du lien entre la pensée prosociale et la pensée criminogène sur son comportement.

(4) Solutions proposées par le client. Une autre façon de renforcer le lien entre la pensée prosociale et la prise de décision prosociale est de faire en sorte que les clients génèrent des idées sur ce qui les aiderait à être plus enclins à agir sur la base de meilleures pensées à l'avenir. Là encore, les questions directes sont les plus efficaces :

- "Quelle est la chose que vous pourriez faire qui vous permettrait d'être plus enclin à suivre la meilleure pensée à l'avenir ?"
- "Qu'est-ce qui vous aiderait à prendre une décision basée sur une meilleure réflexion à l'avenir ?"

(5) *Faites un jeu de rôle sur la pensée criminogène et la meilleure pensée.* Les agents de probation qui sont aventureux peuvent renforcer la pensée prosociale en engageant le client dans un jeu de rôle sur les pensées saines en réponse à leurs propres pensées criminogènes. L'objectif de cet exercice (également appelé jeu de rôle à deux voix) est de renforcer la capacité des clients à contrer leurs propres pensées destructrices. Pendant le jeu de rôle, l'agent de probation joue le rôle des pensées criminogènes du client et les lui présente verbalement. Le client joue le rôle de la voix avec de meilleures pensées et tente de contrer les pensées criminogènes. Voici un bref exemple de dialogue :

L'agent : Aujourd'hui, nous allons faire un peu de jeu de rôle. Je vais être une voix qui vous tente de vous entraîner avec vos amis qui ont des ennuis. Je vais dire le genre de choses qui viennent de cette voix intérieure. Je veux que vous soyez la voix qui « pense mieux » et que vous contriez ce que je dis. Nous allons donc jouer le rôle de ces deux voix. Nous allons commencer doucement. Vous êtes prêt ?

Le client : D'accord.

L'agent : Je peux toujours sortir avec mes amis qui se font arrêter tant que je ne fais rien de mal. Ce qu'ils font ne me regarde pas et ne m'affectera pas.

Le client : Je me fais arrêter que lorsque je traîne avec ces types. Cela se termine parfois mal pour moi.

Agent : Bon travail. C'était très bien. Maintenant, est-ce que vous pensez qu'on peut monter d'un cran ?

Le client : Oui.

Agent : Mais ces gars sont comme ma famille. Ils sont toujours là pour moi.

Le client : Ils n'étaient pas là pour moi quand j'ai été arrêté la dernière fois. Ils ont disparu et m'ont laissé me débrouiller avec les flics. Je suis en probation et je ne veux pas retourner en prison. Je ne peux pas prendre ce risque.

Agent : Bien. Vous vous en êtes encore sorti.

Agent & Client : [Les deux rient]

Agent : Comment pouvez-vous renforcer cette voix pour aller de l'avant ?

Ce type d'exercice peut être fait de façon régulière pour contrer la pensée criminogène. L'un des avantages de ce jeu de rôle est qu'il est mémorable pour le client. Nous comprenons qu'au début cet exercice peut sembler étrange ou inhabituel pour les agents de probation. Avec un peu de pratique, de nombreux agents considèrent qu'il s'agit de l'une de leurs techniques préférées. Il faut également tenir compte de ce qui est en jeu pour les clients dans certaines situations : Perte de liberté ? Blessures physiques ? La mort ? Pourquoi ne pas pratiquer des compétences avec les clients qui pourraient améliorer leurs décisions dans le monde réel et réduire les conséquences négatives les plus graves ?

Quels sont les sujets qui méritent davantage d'attention scientifique ? (Pour les lecteurs curieux)

Un certain nombre de questions restent sans réponse en ce qui concerne la pensée criminogène. Nous soulevons plusieurs questions qui nécessitent d'apporter plus de clarté dans ce domaine.

Combien de schémas de pensée criminogène existe-t-il ? Comme nous l'avons déjà mentionné, les instruments d'évaluation des modes de pensée criminogènes comportent plusieurs sous-échelles,

chacune mesurant une constellation différente de schémas. Les 13 modèles sur lesquels nous avons mis l'accent proviennent d'un examen conceptuel de ces instruments d'auto-évaluation disponibles. A notre connaissance, il n'y a jamais eu de tentative d'intégration statistique de tous les instruments. Une telle analyse pourrait réduire encore davantage le nombre de modèles. Il est également possible que d'autres schémas importants qui ne sont actuellement mesurés par aucun instrument. Par exemple, McGill et al. (2021) ont constaté que le "code d'honneur" (par exemple, l'idée que le manque de respect perçu justifie des représailles) est un puissant prédicteur du comportement violent. Cela suggère que d'autres schémas pourront être identifiés à l'avenir.

Tous les schémas sont-ils également criminogènes ? Il semble probable que certains schémas soient plus pertinents pour la délinquance, tandis que d'autres sont plus liés à l'établissement d'une alliance de travail avec le personnel de probation. Par exemple, il est peu probable que le schéma de pensée Hostilité envers le personnel de la justice pénale conduise à la mise en probation d'une personne. Au contraire, ce schéma peut représenter un obstacle ou un facteur de réceptivité dans le travail avec les clients qui verront négativement le personnel de probation comme faisant partie d'un système punitif. Les agents de probation doivent être conscients que les clients des communautés régulièrement soumises à des pratiques policières non professionnelles peuvent entrer en supervision avec des opinions négatives à l'égard des agents de probation.

Un domaine connexe à explorer à l'avenir est la mesure dans laquelle les différents schémas ou "profils" de pensée criminogène peuvent être liés à des délits spécifiques. Par exemple, nous avons remarqué qu'une demande d'excitation semble émerger dans les cas où les jeunes décrivent le vol d'une voiture et que le thème du pouvoir et du contrôle semble être prégnant dans les cas de violence domestique. Nous n'avons pas connaissance d'études qui font correspondre des schémas spécifiques de pensée à des profils d'infractions en dehors des cas de délinquance sexuelle.

Qu'en est-il des filles et des femmes ? Au cours des dernières décennies, une controverse a émergé sur la pertinence de la pensée criminogène pour les filles et les femmes impliquées dans la justice (O'Hagan et al., 2019). Largement fondées sur des comptes rendus qualitatifs, les universitaires féministes ont émis l'hypothèse que ces schémas de pensée ne sont pas particulièrement pertinents pour la conduite criminelle des femmes, en faisant valoir que les femmes se retrouvent en grande partie dans le système judiciaire en raison d'une constellation de facteurs systémiques liés à l'oppression patriarcale, la victimisation sexuelle, la violence entre partenaires intimes, les difficultés économiques et les besoins de survie, les responsabilités liées à la garde des enfants et le désir d'entretenir des relations (p. ex. Salisbury & Van Voorhis, 2009 ; Steffensmeier et Allan, 1996). Les universitaires féministes soutiennent qu'une conséquence malheureuse de l'accent mis sur les facteurs criminogènes dans l'évaluation et le traitement correctionnel est le blâme et la responsabilisation inutiles des filles et des femmes en décontextualisant leur comportement criminel (Hannah-Moffat, 2006 ; Van Diemen & King, 2014).

L'argument selon lequel la pensée criminogène est une construction androcentrique est le fait que les hommes sont davantage représentés dans le système judiciaire à l'échelle mondiale et que, par conséquent, les modèles de pensée criminogène, les formulations et les instruments d'évaluation ont été développés sur des échantillons masculins, ce qui les rendent potentiellement moins pertinents pour les femmes.

Malgré ces préoccupations, une étude pilote récente suggère que la pensée criminogène chez les femmes impliquées dans la justice est très pertinente et qu'elle était un meilleur prédicteur des nouvelles condamnations que pour les hommes. Cependant, les schémas de pensée criminogène qui

prédisaient une réarrestation chez les femmes étaient différents de ceux observés chez les hommes (Jones et al., 2021).

Résumé

Face aux défis et aux luttes de la vie chacun peut avoir envie de stimulations, de se trouver des excuses à une mauvaise conduite, ou de ne pas prendre suffisamment en considération l'impact de ses actions sur la souffrance d'autrui. Pour certaines personnes, ces schémas deviennent de plus en plus fréquents et automatiques, préparant le terrain pour les décisions qui sont susceptibles de conduire à un comportement criminel, de causer du tort à soi-même et à autrui, et de créer un cycle d'implication dans la justice. En reconnaissant et en évaluant les schémas de pensée criminogènes lorsqu'ils apparaissent dans le cadre d'un suivi de probation, il y a une possibilité de réduire un facteur de risque important. Il s'agit d'un processus qui implique d'aborder directement (mais sans porter de jugement), en portant à la conscience des clients ces schémas destructeurs et d'utiliser des techniques cognitivo-comportementales pour affaiblir les pensées criminogènes qui précèdent les mauvaises décisions, tout en renforçant la pensées prosociales qui précèdent les meilleures décisions. Comme les schémas de pensée criminogènes sont susceptibles d'exister depuis longtemps et d'avoir une longue histoire de renforcement, les modifier est un processus graduel. De même, le renforcement des schémas de pensée plus sains prendra du temps, car les clients font l'expérience du réinvestissement dans le monde réel de nouvelles façons de penser. Ainsi, intervenir sur la pensée criminogène se fait au cours de de tout le suivi plutôt qu'au cours d'un ou deux rendez-vous.

Termes clés

Pensée criminogène : Pensées et croyances qui facilitent les comportements criminels, antisociaux et autodestructeurs.

Modèles de pensée criminogènes : Règles cognitives ou hypothèses qui produisent des pensées criminogènes et qui guident le comportement dans différents domaines de la vie.

Pensées criminogènes : Pensées automatiques qui surgissent spontanément en réponse à différentes situations. Ces pensées influencent les décisions prises dans l'instant.

Thérapie cognitivo-comportementale (TCC) : Un traitement à relativement court terme axé sur la façon dont les pensées, les émotions et les comportements d'une personne sont liés et s'influencent mutuellement. Les clients apprennent à modifier les schémas de pensée et de comportements qui contribuent à leurs problèmes.

Active-directive : Un style d'interaction où le focus durant l'entretien est mis par le praticien (par exemple, l'agent de probation), tout en impliquant activement le client. Les rendez-vous sont organisés et structurés avec un début, un milieu et une fin.

TCC médico-légale : interventions de TCC visant à modifier les schémas de pensée qui conduisent à un comportement criminel/antisocial, criminel/anti-social, tout en augmentant la pensée qui conduit à des décisions productives et à des comportements prosociaux.

Points clés à retenir

1. La nature de la pensée criminogène est familière à chacun d'entre nous. C'est cette voix fugace dans notre esprit lorsque nous nous donnons la "permission" de faire quelque chose de néfaste ou qui va à l'encontre du but recherché.

2. En travaillant avec les clients en probation, il est essentiel de cibler la pensée qui précède des cas spécifiques de comportements à risque et criminel, et non la pensée qui suit.
3. Les schémas de pensée criminogènes sont importants car ils fonctionnent comme des règles internes, influençant les pensées et les décisions spontanées d'un client dans différentes situations.
4. La première étape pour modifier la pensée criminogène est de sensibiliser les clients aux conséquences de leurs propres pensées et de leur impact sur les prises de décision quotidiennes.
5. Il existe diverses techniques cognitivo-comportementales que les agents de probation peuvent utiliser pour modifier la pensée criminogène. L'accent mis sur les pensées criminogènes doit faire partie intégrante du suivi.
6. Bien que la pensée criminogène est considérée comme un facteur de risque majeur du comportement criminel, elle est souvent mal comprise. Nos connaissances dans ce domaine évoluent encore.

Bibliographie

- Barlow, D. H., Farchione, T. J., Sauer-Zavala, S., Latin, H. M., Ellard, K. K., Bullis, J. R., Bentley, K. H., Boettcher, H. T., & Cassiello-Robbins, C. (2017). Unified protocol for transdiagnostic treatment of emotional disorders: Workbook (2nd ed.). Oxford University Press.
- Beck, A. T. (1963). Thinking and depression: I. Idiosyncratic content and cognitive distortions. *Archives of General Psychiatry*, 9, 324–444. <https://doi.org/10.1001/archpsyc.1963.01720160014002>
- Beck, A. T. (1967). *Depression: Causes and treatment*. University of Pennsylvania Press.
- Beck, J. S. (2011). *Cognitive behavior therapy: Basics and beyond* (2nd ed.). Guilford Press.
- Bolaños, A. D., Mitchell, S. M., Morgan, R. D., & Grabowski, K. E. (2020). A comparison of criminogenic risk factors and psychiatric symptomatology between psychiatric inpatients with and without criminal justice involvement. *Law and Human Behavior*. Advance online publication. <https://doi:10.1037/lhb0000391>
- Bonta, J., Blais, J., & Wilson, H. A. (2014). A theoretically informed meta-analysis of the risk for general and violent recidivism for mentally disordered offenders. *Aggression and Violent Behavior*, 19(3), 278–287. <https://doi.org/10.1016/j.avb.2014.04.014>
- Best, D., Day, E., Campbell, A., Flynn, P. M., & Simpson, D. D. (2009). Relationship between drug treatment engagement and criminal thinking style among drug-using offenders. *European Addiction Research*, 15(2), 71–77. <https://doi.org/10.1159/000189785>
- Brooker, C., Sirdifield, C., Blizard, R., Denney, D., & Pluck, G. (2012). Probation and mental illness. *Journal of Forensic Psychiatry & Psychology*, 23(4), 522–537. <http://dx.doi.org/10.1080/14789949.2012.704640>
- Butler, A., Chapman, J. M., Forman, E. M., & Beck, A. T. (2006). The empirical status of cognitive-behavioral therapy: A review of meta-analyses. *Clinical Psychology Review*, 26, 17–31. <https://doi:10.1016/j.cpr.2005.07.003>
- DiGiuseppe, R., Doyle, K. A., Dryden, W., & Backx, W. (2014). *A practitioner's guide to rational emotive behavior therapy* (3rd ed.). Oxford University Press.
- Ellis, A. (1957). Rational psychotherapy and 10 FEDERAL PROBATION Volume 86 Number 1 individual psychology. *Journal of Individual Psychology*, 13, 38–44.
- Ellis, A. (1962). Reason and emotion in psychotherapy.
- Lyle Stuart. Garner, B. R., Knight, K., Flynn, P. M., Morey, J. T., & Simpson, D. (2007). Measuring offender attributes and engagement in treatment using the client evaluation of self and treatment. *Criminal Justice and Behavior*, 34(9), 1113–1130. <https://doi.org/10.1177/0093854807304345>
- Hannah-Moffat, K. (2006). Pandora's box: Risk/need and gender-responsive corrections. *Criminology and Public Policy*, 5, 183–192. <https://doi.org/10.1111/j.17459133.2006.00113.x>
- Jones, N. J., Mitchell, D., & Tafrate, R. C. (2021). The gendered nature of criminogenic thinking patterns among justice-involved clients: A pilot study. *Criminal Justice and Behavior*, 48(4), 442–458. <https://doi-org.ccsu.idm.oclc.org/10.1177/0093854820942561>

- Kazantzis, N., Luong, H. K., Usatoff, A. S., Impala, T., Yew, R. Y., & Hofmann, S. G. (2018). The processes of cognitive behavioral therapy: A review of meta-analyses. *Cognitive Therapy And Research*, 42(4), 349–357. <https://doi:10.1007/s10608-018-9920-y>
- Kennealy, P. J., Skeem, J. L., Manchak, S. M., & Eno Loudon, J. (2012). Firm, fair, and caring officer-offender relationships protect against supervision failure. *Law and Human Behavior*, 36, 496–505. <https://dx.doi.org/10.1037/h0093935>
- * Knight, K., Garner, B. R., Simpson, D. D., Morey, J. T., & Flynn, P. M. (2006). An assessment for criminal thinking. *Crime and Delinquency*, 52(1), 159–177. <https://doi.org/10.1177/0011128705281749>
- Kroner, D. G., & Morgan, R. D. (2014). An overview of strategies for the assessment and treatment of criminal thinking. In R. Tafrate and D. Mitchell (Eds.), *Forensic CBT: A handbook for clinical practice* (pp.87–103). Wiley.
- * Mandracchia, J. T., Morgan, R. D., Garos, S., & Garland, J. T. (2007). Inmate thinking patterns: An empirical investigation. *Criminal Justice and Behavior*, 34(8), 1029–1043. <https://doi.org/10.1177/0093854807301788>
- Maruna, S., & Mann, R. E. (2006). A fundamental attribution error? Rethinking cognitive distortions. *Legal and Criminological Psychology*, 11, 155–177. <https://doi:10.1348/135532506X114608>
- McGill, K. A., DiGiuseppe, R., & Zhuo, Y. (2021). The code of honor as a predictor of anger and aggression. *Journal of Aggression, Maltreatment & Trauma*, 30(2), 226–242. <https://doi.org/10.1080/10926771.2020.1832169>
- * Mills, J. F., Kroner, D. G., & Forth, A. E. (2002). Measures of Criminal Attitudes and Associates (MCAA): Development, factor structure, reliability, and validity. *Assessment*, 9(3), 240–253. <https://doi.org/10.1177/1073191102009003003>
- * Mitchell, D., & Tafrate, R. C. (2012). Conceptualization and measurement of criminal thinking: Initial validation of the Criminogenic Thinking Profile. *International Journal of Offender Therapy and Comparative Criminology*, 56(7), 1080–1102. <https://doi.org/10.1177/0306624X11416197>
- Mitchell, D., Tafrate, R. C., & Freeman, A. (2015). Antisocial personality disorder. In A. T. Beck, D. D. Davis, & A. Freeman (Eds.), *Cognitive therapy of personality disorders* (3rd ed., pp. 346–365). Guilford Press.
- Mitchell, D., Tafrate, R. C., Hogan, T., & Olver, M. E. (2013). An exploration of the association between criminal thinking and community program attrition. *Journal of Criminal Justice*, 41(2), 81–89. <https://doi.org/10.1016/j.jcrimjus.2012.09.003>
- Morgan, R. D., Flora, D. B., Kroner, D. G., Mills, J. F., Varghese, F., & Steffan, J. S. (2012). Treating offenders with mental illness: A research synthesis. *Law and Human Behavior*, 36(1), 37–50. <https://doi.org/10.1037/h0093964>
- Morgan, R. D., Kroner, D. G., & Mills, J. F. (2018). *A treatment manual for justice involved persons with mental illness: Changing lives and changing outcomes*. Routledge/Taylor & Francis Group.
- Moyers, T. B., & Miller, W. R. (2013). Is low therapist empathy toxic? *Psychology of Addictive Behaviors*, 27(3), 878–884. <https://doi-org.ccsu.idm.oclc.org/10.1037/a0030274>
- O'Hagan, H. R., Brown, S. L., Jones, N. J., & Skilling, T. A. (2019). The reliability and validity of the Measure of Criminal Attitudes and Associates and the Pride in Delinquency Scale in a mixed sex sample of justice-involved youth. *Criminal Justice and Behavior*, 46(5), 751–769. <https://doi.org/10.1177/0093854818810459>
- Olver, M. E., Stockdale, K. C., & Wormith, J.S. (2011). A meta-analysis of predictors of offender treatment attrition and its relationship to recidivism. *Journal of Consulting and Clinical Psychology*, 79(1), 6–21. <https://doi.org/10.1037/a0022200>
- Peterson, J. K., Skeem, J., Kennealy, P., Bray, B., & Zvonkovic, A. (2014). How often and how consistently do symptoms directly precede criminal behavior among offenders with mental illness? *Law and Human Behavior*, 38, 439–449. <https://doi.org/10.1037/lhb0000075>
- Salisbury, E. J., & Van Voorhis, P. (2009). Gendered pathways: A quantitative investigation of women probationers' paths to incarceration. *Criminal Justice and Behavior*, 36(6), 541–566. <https://doi.org/10.1177/0093854809334076>
- * Shields, I. W., & Whitehall, G. C. (1991, December). The pride in delinquency scale. Paper presented at the eastern Ontario correctional psychologists' winter conference, Burritts Rapids, Canada.
- Skeem, J., Kennealy, P., Monahan, J., Peterson, J. K., & Appelbaum, P. (2016). Psychosis uncommonly and inconsistently precedes violence among high-risk individuals. *Clinical Psychological Science*, 4, 40–49. <https://doi:10.1177/2167702615575879>
- * Simourd, D. J. (1997). The Criminal Sentiments Scale—Modified and Pride in Delinquency Scale: Psychometric properties and construct validity of two measures of criminal attitudes. *Criminal Justice and Behavior*, 24(1), 52–70. <https://doi.org/10.1177/0093854897024001004>
- Steadman, H. J., Osher, F. C., Robbins, P. C., Case, B., & Samuels, S. (2009). Prevalence of serious mental illness among jail inmates. *Psychiatric Services*, 60, 761–765. <https://doi:10.1176/appi.ps.60.6.761>

- Steffensmeier, D., & Allan, E. (1996). Gender and crime: Toward a gendered theory of female offending. *Annual Review of Sociology*, 22, 459–487. <https://doi.org/10.1146/annurev.soc.22.1.459>
- Tafraite, R. C., Mitchell, D., & Simourd, D. J. (2018). *CBT with justice-involved clients: Interventions for antisocial and self-destructive behaviors*. Guilford Press.
- * Tangney, J. P., Stuewig, J., Furukawa, E., Kopelovich, S., Meyer, P. J., & Crosby, B. (2012). Reliability, validity, and predictive utility of the 25-item Criminogenic Cognitions Scale (CCS). *Criminal Justice and Behavior*, 39(10), 1340–1360. <https://doi.org/10.1177/0093854812451092>
- Taxman, F. S., Rhodes, A. G., & Dumenci, L. (2011). Construct and predictive validity of criminal thinking scales. *Criminal Justice and Behavior*, 38(2), 174–187. <https://doi.org/10.1177/0093854810389550>
- Van Diemen, M., & King, E. (2014). Advancing the use of CBT with justice-involved women. In R. C. Tafraite & D. Mitchell (Eds.), *Forensic CBT: A handbook for clinical practice* (pp. 327–353). Wiley-Blackwell.
- * Walters, G. D. (1995). The Psychological Inventory of Criminal Thinking Styles: I. Reliability and preliminary validity. *Criminal Justice and Behavior*, 22(3), 307–325. <https://doi.org/10.1177/0093854895022003008>
- Walters, G. D. (2014). Applying CBT to the criminal thought process. In R. C. Tafraite and D. Mitchell (Eds.), *Forensic CBT: A handbook for clinical practice* (pp. 104-121). Wiley.
- Whited, W. H., Wagar, L., Mandracchia, J. T., & Morgan, R. D. (2017). Partners or partners in crime? The relationship between criminal associates and criminogenic thinking. *International Journal of Offender Therapy and Comparative Criminology*, 61(5), 491–507. <https://doi.org/10.1177/0306624X15599605>